



Agence de Santé

des îles Wallis et Futuna

INTITULE DU POSTE

Psychologue à l'Agence de Santé (ADS) de Wallis-et-Futuna

Établissement : Agence de Santé de Wallis et Futuna

Directeur : Laurent Bien

Service : Direction opérationnelle de l'hôpital de Wallis

Corps et grade : Psychologue

Date de prise de poste souhaitée : 2 octobre 2023

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Agence de Santé de Wallis-et-Futuna - Mata'Utu, Wallis-et-Futuna

Adresse du site : Hôpital de Sia – village de Mata'Utu – District de Hahake – B.P. 4G – 98600 Uvea

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Opérateur unique de santé, l'Agence de Santé du territoire des îles de Wallis et Futuna a en charge, en lien avec le préfet, administrateur supérieur du territoire, les élus et les chefs coutumiers de l'archipel, la responsabilité de l'ensemble de la politique de santé et d'offre de soins.

A ce titre, en l'absence de médecine libérale, l'Agence de Santé gère la promotion, prévention et éducation à la santé, les soins de proximité, PMI et soins dentaires au sein de trois dispensaires ainsi qu'un établissement de santé de 60 lits et places de médecine-chirurgie-obstétrique établi sur 2 sites (l'hôpital de SIA à Wallis, et l'hôpital de KALEVELEVE à Futuna, les deux îles de l'archipel étant distantes de 240 kms) avec plateau technique - imagerie, scanner, laboratoire et pharmacie chargée de la dispensation des médicaments pour l'ensemble de la population.

L'agence assure, dans le respect des droits des patients, les examens de diagnostic, la surveillance et le traitement des malades, des blessés et des femmes enceintes en tenant compte des aspects psychologiques et culturels et en garantissant l'égal accès aux soins qu'elle dispense à toutes les personnes dont l'état requiert ses services. Elle doit être en mesure de les accueillir de jour et de nuit, éventuellement en urgence.

En cas de nécessité, elle assure leur transfert et leur admission dans un autre établissement apte à dispenser les soins requis par leur état, notamment vers la métropole, la Nouvelle-Calédonie et parfois l'Australie.

En 2023, l'agence compte 250 ETP comportant une trentaine de personnels médicaux, 75 personnels soignants, 64 personnels médico-techniques, 39 personnels administratifs, 23 personnels techniques et ouvriers. 190 d'entre eux exercent à Wallis.

L'Agence est dotée d'un budget annuel de fonctionnement d'environ 50M€ et de 4,5 M€ d'AE en investissement. Par ailleurs, 45 M€ de crédits au titre du Ségur de la santé ont vocation à accompagner la reconstruction et la modernisation de ses locaux dans un cadre pluriannuel.

Rôle et missions du psychologue

L'article 2 du décret de 1991 précise : "Les psychologues exercent les fonctions, conçoivent les méthodes et mettent en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de la formation qu'ils ont reçue. A ce titre, ils étudient et traitent, au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité."

La fonction clinique est précisée dans le décret de 1991 : "Ils contribuent à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives assurées par les établissements et collaborent à leurs projets thérapeutiques ou éducatifs tant sur le plan individuel qu'institutionnel."

Le rôle du psychologue de l'Agence de Santé est central. Le ou la psychologue met en œuvre des consultations individualisées et personnalisées auprès des personnes identifiées. Il ou elle travaille en étroite collaboration avec les médecins des dispensaires ou des services hospitaliers. Son action est conduite dans le cadre d'une approche globale et interdisciplinaire, en prenant en compte l'individu dans sa diversité et sa particularité interculturelle, psychologique, anthropologique, sociale, philosophique, familiale et individuelle.

Au vu des besoins importants qui ne peuvent évidemment être pris en charge par un seul professionnel, le ou la psychologue sera amené à fixer des priorités de prise en charge validées avec l'institution, privilégier les modalités de prises en charge de courte durée et participer à la réflexion sur les moyens à développer pour répondre progressivement aux besoins.

DESCRIPTION DU POSTE

Poste d'encadrement : non

Identification :

Fonction : Psychologue

Grade :

Position dans la structure :

Liaisons hiérarchiques : Direction opérationnelle de l'hôpital de Wallis

Liaisons fonctionnelles : Pôle santé publique et prévention/ Pôle offre de soins/partenaires institutionnels et privés intervenant dans le secteur.

Activités principales : Le ou la psychologue sera chargé dans le domaine de la santé publique notamment de :

- Prise en charge individuelle ou collective des patients et de leur entourage
- Entretiens cliniques des patients orientés par les médecins
- Lien avec les médecins du dispensaire et des services de l'hôpital pour la prise en charge individuelle et personnalisée du patient,
- Conduite d'entretiens individuels ou collectifs (groupe de parole, soutien psychologique...)
- Effectuer des psychothérapies (suivi des patients), orientation TCC (thérapie Comportementale et cognitive) est recommandé
- Intervention auprès d'équipes pluridisciplinaires (formation, soutien, groupes de paroles...)
- Bilans psychologiques (recueil d'information, entretien, passation de tests, travail de synthèse, restitution...)
- Recueil et analyse des besoins et/ou des demandes d'intervention
- Étude et analyse des besoins en interventions psychologiques
- Travail de liaison avec les partenaires extérieurs
- Le ou la psychologue participe aux réunions institutionnelles de l'Éducation Nationale, de la justice et de la préfecture
- **Un temps FIR** (Formation, Information et Recherche) dédié pour réactualiser ses connaissances avec une supervision extérieure idéalement et/ou intervision (l'intervision est un échange entre pairs, une rencontre entre professionnels qui ont un contexte professionnel et/ou un défi commun. Elle vise le partage d'expériences et permet l'apprentissage par le développement de solutions collectives.)

Le professionnel sera amené à réaliser ses missions à Wallis et à Futuna

PROFIL SOUHAITE

Expérience professionnelle : Détenteur au minimum d'un master 2 de psychologie clinique ou diplôme équivalent.

Savoir-Faire :

- Concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétences
- Capacité d'écoute, d'analyse et d'évaluation des comportements
- Compétence de communication, d'animation de groupe de travail
- Formations des thérapies comportementales et cognitives (TCC)
- Sensibilisation à l'ethnopsychiatrie et à l'approche transculturelle
- Connaissance de la prise en charge psychologie des maladies Chroniques (obésité, diabète etc.)
- Maîtrise de l'entretien motivationnel des patients
- Maîtrise de la rédaction d'écrits professionnels
- Une expérience de travail dans le domaine en Océanie et la Maîtrise la langue wallisienne serait un plus.

Savoir-Être :

- Sens affirmé du service public, du travail en équipe et pluridisciplinaire, disponibilité
- Bonne connaissance du fonctionnement de l'ADSWF et des spécificités du territoire de Wallis et de Futuna.
- Respect des valeurs professionnelles : responsabilité, respect, tolérance, équité et éthique.
- Capacité de tact et sens de la psychologie, d'écoute, d'analyse, de résolution de problème, de synthèse, d'adaptation et de patience
- Rigueur professionnelle
- Organisation et créativité, autonomie
- Travailler avec la Direction du PPSP et l'équipe de pôle, le corps médical, et les partenaires

Durée d'affectation souhaitée sur le poste : engagement pour au moins 2 ans souhaité

CONTACTS

service.rh@adswf.fr